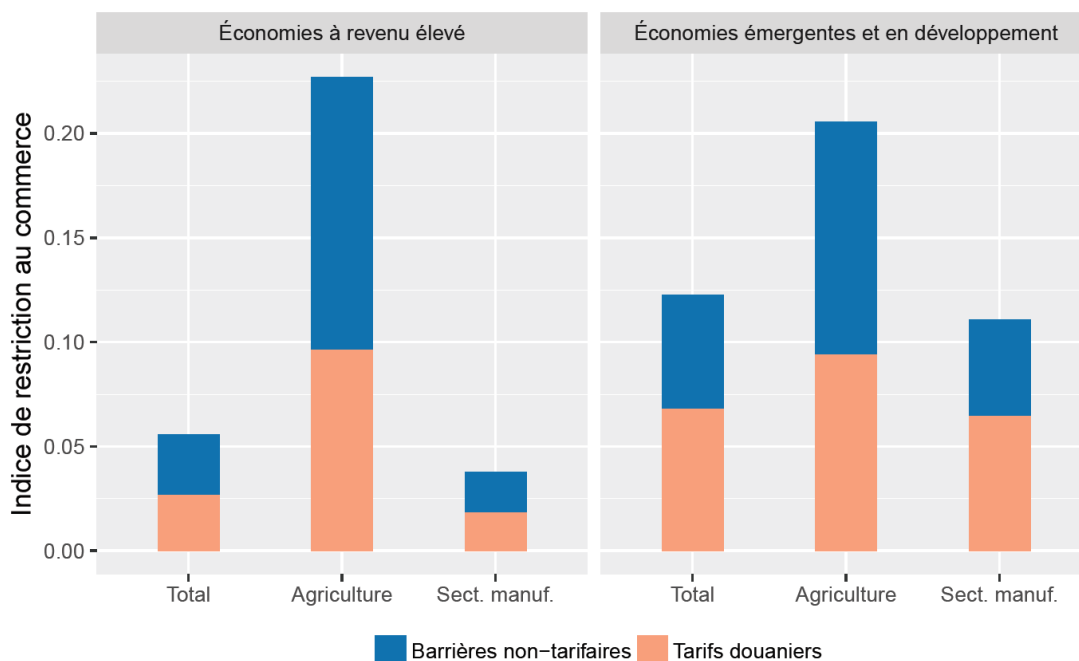


# Obstacles au commerce : au-delà des droits de douane

[Julia Schmidt](#) (avec Walter Steingress)

*Les conflits commerciaux actuels se focalisent sur les droits de douane à l'importation, mais les barrières non tarifaires représentent encore une part importante des obstacles au commerce. L'harmonisation entre pays des normes réglementant les produits réduit ces obstacles et équivaut à une baisse de 1,8 pp des droits de douane à l'importation, par rapport à un taux moyen de 2,0 % appliqué par l'UE.*

**Graphique 1 : Indice de restriction au commerce**



*Source : Indice mondial de restriction au commerce par [Kee et al. \(2009\)](#). Les données utilisées ont été calculées pour l'année 2009. Sect. manif. = Secteur manufacturier.*

L'intégration commerciale est associée à de nombreux avantages, tant pour les consommateurs que pour les entreprises. Les ménages ont accès à une plus grande variété de produits et les entreprises peuvent s'approvisionner à l'étranger à moindre coût, bénéficier de transferts de technologie ou d'économies d'échelle. Il n'est donc pas surprenant que la réduction des barrières commerciales constitue généralement un objectif important des politiques économiques.

Si les conflits commerciaux récents se focalisent sur les tarifs douaniers à l'importation, les obstacles au commerce revêtent aussi largement la forme de « barrières non tarifaires », c'est-à-dire tout type de réglementation, autre que les tarifs douaniers, qui affecte l'accès au marché des produits étrangers. Le graphique 1 montre que les barrières non tarifaires constituent une part importante de l'ensemble des obstacles au commerce. Dès 1970, avec les avancées majeures du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, prédécesseur de l'OMC), Robert Baldwin écrivait que « réduire les tarifs douaniers, c'était en réalité comme drainer un marécage. La baisse du niveau d'eau fait apparaître tous les obstacles et difficultés liés aux barrières non tarifaires qu'il reste à éliminer ».

### **La politique commerciale du XXI<sup>ème</sup> siècle : l'harmonisation des normes**

L'harmonisation des normes de produits est un moyen de remédier à ces obstacles et difficultés. Les normes de produits sont une caractéristique déterminante des processus industriels et de la vie quotidienne des citoyens. Des normes environnementales ou de sécurité aux normes technologiques garantissant la compatibilité de différents produits et composants, la normalisation est répandue et concerne les processus de production de pratiquement tous les secteurs ([ISO, 2016](#)). Le format de papier A4, les prises électriques, les normes de sécurité pour les jouets d'enfants ou la norme 4G pour la téléphonie mobile en sont des exemples.

Si les normes garantissent une meilleure synergie entre composants et produits finis dans un contexte *national*, elles peuvent en revanche être un obstacle aux échanges commerciaux pour les producteurs d'autres pays dont les normes sont différentes. Toutefois, si les pays décident d'harmoniser leurs réglementations des marchés de biens et services, cela facilite l'accès des exportateurs aux marchés étrangers et leur permet de bénéficier d'importantes économies d'échelle et d'une plus forte demande pour leurs produits. Ainsi, de nombreux aspects des accords de libre-échange négociés à l'heure actuelle, tels que l'Accord économique et commercial global (CETA), concernent la réglementation des marchés de biens et services, et notamment l'harmonisation des normes.

### **Les normes de produits sont partout**

Les économistes spécialistes des questions de commerce international assimilent souvent les normes de produits à des obstacles au commerce. Comme exemples courants, on peut citer les normes de santé, environnementales ou de sécurité telles qu'elles figurent dans les accords de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (l'Accord SPS) ou sur les obstacles techniques au commerce (OTC). Toutefois, il convient de garder à l'esprit que ces réglementations ont d'importantes fonctions d'intérêt public, comme la protection de l'environnement ou la sécurité alimentaire.

Le fait que les normes s'appliquent à une grande variété de produits et pour des raisons autres que des questions de santé ou de sécurité est un aspect souvent ignoré de la

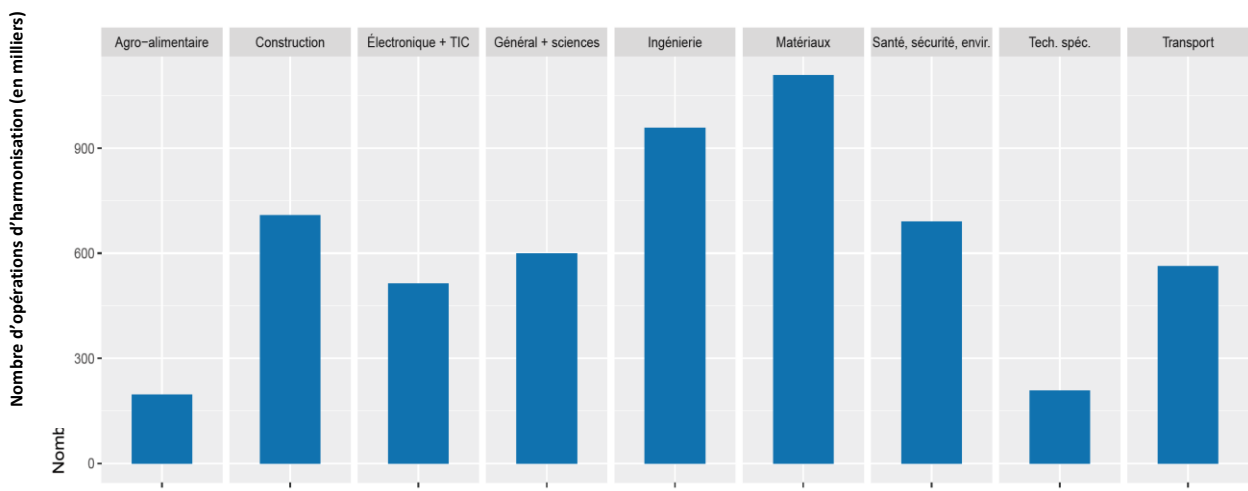
normalisation. Les normes sont largement répandues dans les applications technologiques afin de garantir la compatibilité de différents produits et de permettre aux utilisateurs de bénéficier d'effets de réseau. La normalisation donne également lieu à des économies d'échelle et de gamme lorsque des biens intermédiaires complémentaires sont utilisés pour une grande variété de produits finaux.

Le graphique 2 montre la distribution des normes harmonisées pour différentes catégories de normes. L'harmonisation des normes entre pays prédomine largement dans les technologies de matériaux, la construction et l'ingénierie. Les normes de santé, de sécurité et environnementales ne représentent qu'une faible part des normes harmonisées.

### La normalisation s'internationalise de plus en plus...

Compte tenu des effets supposés favorables de l'harmonisation des normes sur le commerce, il n'est pas surprenant qu'un grand nombre de normes de produits soient de plus en plus définies par des organisations internationales ou supranationales. Ce développement est dû en grande partie au processus d'intégration européenne qui s'accompagne d'une prédominance des organismes de normalisation européens. En effet, l'OMC encourage explicitement l'utilisation des normes internationales plutôt que des réglementations nationales ([TBT Agreement](#)).

*Graphique 2 : Harmonisation des normes entre pays, par catégorie*



*Source : Schmidt et Steingress (2018). Note : Ce graphique présente le nombre de documents harmonisés relatifs aux normes publiées sur la période 1960-2015.*

**....entraînant une augmentation des flux commerciaux entre les pays participant à l'harmonisation.**

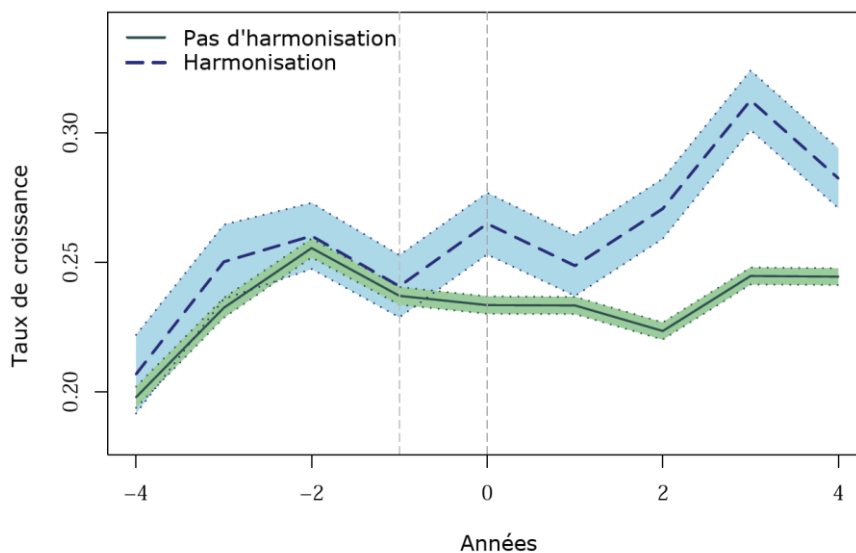
En dépit de l'idée largement répandue que l'harmonisation des normes favorise le commerce international, les implications quantitatives réelles de ces efforts d'harmonisation

sont étonnamment peu connues. Nous traitons cette question en analysant l'impact de l'harmonisation des normes sur le commerce ([Schmidt and Steingress, 2018](#)).

Dans le graphique 3, l'effet de l'harmonisation des normes est évalué en comparant le taux de croissance moyen des flux commerciaux avant et après une opération d'harmonisation par rapport au taux de croissance des flux d'échanges de produits dont les normes n'ont jamais fait l'objet d'une harmonisation. Une opération d'harmonisation est définie comme la publication d'au moins une norme dans le pays importateur qui est publiée simultanément dans le pays exportateur (ou qui y a été publiée par le passé). On observe un taux de croissance nettement supérieur pour les exportations bilatérales une fois que le pays importateur a reconnu une norme issue d'un pays exportateur.

**Graphique 3 :**

*Étude de cas : croissance des exportations de produits harmonisés et non harmonisés*



*Source : Schmidt et Steingress (2018). Note : Ce graphique retrace le taux de croissance moyen avant et après une opération d'harmonisation pour les flux commerciaux harmonisés et non harmonisés. Le point 0 indique le moment où s'est produit l'événement.*

Nous quantifions également la réduction des coûts induite par l'harmonisation des normes en traduisant son effet par une variation équivalente des droits de douane à l'importation, c'est-à-dire que nous calculons la réduction des droits de douane nécessaire pour obtenir la même augmentation des exportations que dans le cas de l'harmonisation des normes ([Schmidt and Steingress, 2018](#)). Les estimations empiriques suggèrent qu'à l'impact, une opération d'harmonisation réduit les coûts d'accès au marché d'un montant équivalent à une réduction de 1,8 point de pourcentage des droits de douane.

Par rapport à un taux de droits de douane appliqué de 2,0 % en moyenne dans l'Union européenne ou de 1,7 % pour les États-Unis (d'après les [données de la Banque mondiale](#) pour 2016), cet effet apparaît comme important et soutient ainsi les efforts d'harmonisation

entrepris dans le cadre des négociations de libre-échange et par les organismes internationaux de fixation des normes.

*Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la Banque du Canada, de la Banque de France ou de l'Eurosystème.*